

Pacé

Aménagement de la ZAC : le scénario se précise

Un remaniement de la zone centre bourg est envisagé. Pour les deux autres sites : étude du découpage des lots à la Clais, des esquisses de bâti et des dessertes à la Touraudière

Centre bourg : proposition de périmètre ajusté de 4,5 ha

Le centre bourg comprenait trois sites : le Bon-Pasteur, An Diskuiz et Brizeux. Après un questionnement sur les trois secteurs du projet initial, le Bon-Pasteur (0,3 ha), Brizeux (0,4 ha et An Diskuiz (2,1 ha), il a été proposé de retirer le secteur du Bon-Pasteur pour permettre une finalisation plus rapide des premières opérations du secteur.

Le secteur Métairie a été ajouté au périmètre centre bourg. Ce qui porte le total du périmètre en question à 4,5 ha. Le secteur de la Métairie est une parcelle de 3 000 m², située aux abords immédiats de la mairie, continu du projet urbain, avec comme objectif la maîtrise du foncier pour les aménagements d'espaces publics et la maîtrise de la densité de population.

Des commerces, une halle, un parking souterrain public et 85 à 100 logements pourront prendre place à An Diskuiz. À Brizeux, il y aura des services et des collectifs de 50 logements.

La Clais et la petite Maison de Maxime : un environnement vert étalé de 8,7 ha

La trame paysagère s'appuie ici sur la vallée de la Flume, à l'est, avec, autour de la petite maison de Maxime, un parc public qui permettra la gestion pluviale grâce à un réseau de noues collectant les eaux avant leur infiltration, et des bassins de rétention servant d'aires de jeux en période sèche.

Un découpage soigneux des lots, préservant la mémoire du site (respect des anciens tracés) composera



Le public était présent au rendez-vous donné par la Ville : un examen minutieux pour déterminer si la procédure de ZAC est pertinente.

un quartier composé d'îlots, reliés par des voies partagées, des cheminements doux, entrecoupés de stationnements publics perméables (pavés joints engazonnés).

Les propositions parcellaires retiennent une orientation nord-sud, pour des îlots en lanière favorisant les mitoyennetés. Les parcelles dédiées aux collectifs seront installées sur les points bas du secteur, s'ouvrant vers la Flume. Ce secteur pourrait accueillir 210 logements.

La Touraudière : un grand parc central de 2,5 ha sur 29 ha

Sur cette zone aussi priorité est don-

née à l'intégration du paysage existant. Au cœur du projet, se dessinent l'intégration des haies et des arbres isolés, la conservation des chemins creux. Un grand parc central sera créé pour les activités de loisirs avec une réflexion sur l'agriculture urbaine. Des trames paysagères viseront à valoriser le quartier et les rues par un maillage arboré et paysagé.

Le quartier, découpé en îlots, sera desservi par l'avenue de Champa-laune à l'ouest, Beausoleil - Planchefagline au sud et la route de La Chapelle-des-Fougeretz à l'est. Là encore, le principe des voies partagées et des cheminements doux s'ap-

plique, avec un maillage dense s'appuyant sur les chemins creux, les tracés historiques reliant les fermes de la campagne pacéenne, les ruelles (allée centrale engazonnée avec de part et d'autre une partie boisée et un sous-bois riche en couvre-sols) de Beausoleil menant aux équipements sportifs et au centre bourg, et à la campagne des champs urbains. Il y aura une desserte par le bus. Environ 780 logements, dont des collectifs situés en partie basse, en bordure du ruisseau de la Crespière, pourraient prendre place.

Gévezé

Sonia Maurais, nouvelle présidente de la section basket



Quatrième en partant de la gauche, Antoine Raoult, le président sortant, et, à sa gauche, Sonia Maurais, la nouvelle présidente, lors de l'assemblée générale.

Vendredi soir, la section basket de l'Association sportive de Gévezé (ASG) a réuni environ 150 personnes lors de son assemblée générale. Satisfait de cette forte affluence, le président sortant, Antoine Raoult, a rappelé le bon travail de la section et souligné les excellents résultats d'ensemble.

La municipalité, représentée par le maire, Jean-Claude Rouault, l'adjointe à la vie associative, Françoise Hervé, et quelques élus, a honoré cette réunion de sa présence afin de remercier Antoine Raoult pour son engagement au cours de ses trois années de présidence, ainsi que du travail accompli avec son équipe dirigeante. Elle a également récompensé l'équipe seniors masculine pour son excellent parcours en championnat, ainsi qu'en coupe départementale.

Après le départ d'Antoine Raoult et du trésorier Denis Capet, le nouveau bureau est ainsi constitué : présidente, Sonia Maurais ; vice-président, Teddy Valéry ; trésorier, Laurent Poulain. Ce bureau, entouré d'une dizaine de nouvelles personnes va se répartir les différentes tâches.

Pour la saison à venir, une collaboration rapprochée va naître entre la section basket et Parthenay-de-Bretagne. Trois nouvelles catégories vont être créées : U7, U9 et seniors.

La section lance un appel à de nouveaux joueurs et joueuses nés (es) en 1998, 1999 et 2000. Une permanence pour les inscriptions est prévue de 19 h à 20 h 30, au foyer des associations, le 12 juillet.

Contact : Sonia Maurais, tél. 06 14 49 22 46 ou as.gevezebasket@gmail.com

Trente-quatre jeunes talents locaux récompensés



Le maire et Françoise Hervé, adjointe à la vie associative, accompagnent les jeunes talents 2017 présents, auprès de la bisquine « La Gévezéenne ».

Vendredi, la municipalité recevait les jeunes talents lauréats de l'année 2016-2017, accompagnés des parents, éducateurs et présidents d'as-

Albane Brosse, Théo Delacroix, Emma Georges, Gwenola Géraldo, Louna Guittard, Killian Juhel, Hugo Madec, Even Martel, Violette Palhata

Des passages de plume au club de badminton



Un artisan d'art sur le marché

